

Protocole de l'enquête santé environnement intérieur – 2^{ème} volet

Le 18/02/2022

Contexte

L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans une politique ambitieuse de prévention et de promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance. « Favoriser un cadre de vie favorable à la santé et prévenir l'exposition aux risques liés aux milieux de vie dès le plus jeune âge, en renforçant les actions dans le secteur de la périnatalité et de la petite enfance » est inscrit comme l'un des objectifs prioritaires du cadre d'orientation stratégique du Projet Régional de Santé 2018-2028 de Nouvelle-Aquitaine. Cette ambition est illustrée par la stratégie régionale de prévention et de promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance en Nouvelle-Aquitaine (2017-2021). Cette stratégie a pour objectif de réduire l'exposition aux substances chimiques dans les environnements intérieurs des femmes enceintes et jeunes enfants.

Pour atteindre cet objectif, de nombreuses actions sont conduites vers les professionnels de la petite enfance, afin de délivrer des messages de prévention aux publics cible mais également afin de réduire les expositions dans les lieux d'accueil de ces mêmes publics. Ainsi, à titre d'exemple, des actions de sensibilisation sont menées vers les maternités, les professionnels de PMI, les professionnels de santé, les collectivités territoriales, mais également vers les crèches, ou les assistantes maternelles. Il s'agit d'actions de formation, de sensibilisation, d'éducation ou d'information.

Concernant plus spécifiquement les maternités, des actions sont actuellement déployées afin de sensibiliser les professionnels de santé mais aussi les acheteurs pour privilégier l'achat de produits moins à risque pour l'enfant, soutenir des actions exemplaires, ou encourager des actions de sensibilisation vers les familles.

L'enquête « Santé environnement intérieur - Comportements et risques d'exposition aux polluants intérieurs » s'inscrit pleinement dans cette stratégie régionale. Elle a pour but d'alimenter la connaissance de l'ARS et ses partenaires sur les comportements autour des substances chimiques dans les environnements intérieurs des femmes ayant accouché dans la région et de contribuer à l'évaluation de la stratégie régionale mise en place.

Après une première enquête menée en octobre 2018 auprès des mères venant d'accoucher au sein des 44 maternités de la région, l'ARS a décidé de reconduire cette enquête afin de pouvoir suivre un certain nombre d'indicateurs sur le niveau de perception des mères sur cette thématique, leur recours à l'information et leurs pratiques au quotidien. Elle a confié à l'ORS le soin de conduire cette nouvelle étude.

Objectifs

Cette étude permettra de disposer d'indicateurs sur les comportements adoptés chez les femmes venant d'accoucher et sur leur perception des sources de pollution intérieure. Les objectifs sont ainsi de :

- Mesurer l'évolution des indicateurs entre la 1^{ère} et la 2^{ème} enquête,
- Identifier des profils de population selon leurs comportements, leurs perceptions et leurs connaissances afin de mieux cibler les actions à venir,
- Identifier les sources d'information (ateliers de prévention, professionnels de santé...).

Méthodologie

1. Schéma d'étude

Il s'agit d'une enquête transversale par auto-questionnaire conduite dans les maternités de la région auprès de femmes venant d'accoucher.

2. Population

La population d'étude comprend l'ensemble des femmes qui accouchent dans une maternité de Nouvelle-Aquitaine au cours du mois de l'enquête.

Avec en moyenne 55 000 naissances par an en Nouvelle-Aquitaine, pour un mois complet, ce sont environ 4 600 femmes auxquelles sera proposée la participation à cette enquête.

Est inclu l'ensemble des femmes hospitalisées pour un accouchement en Nouvelle-Aquitaine. De fait, les mères qui accouchent à leur domicile ne sont pas incluses dans cette enquête. Les critères de non-inclusions sont :

- Les mères de moins de 15 ans,
- Les femmes sous tutelle (sont incluses les femmes sous curatelle),
- Le refus de la mère,
- Lorsque l'état de l'enfant ou de la mère ne le permet pas (grande prématurité...).

3. Données recueillies

Le mode de recueil est un questionnaire auto-administré proposé par un professionnel de santé (sage-femme ou auxiliaire de puériculture) durant l'hospitalisation de la mère liée à l'accouchement. En cas de non-maîtrise du français ou de l'écrit, il est demandé aux professionnels d'aider au remplissage. Cette aide consiste en la lecture du texte, de la manière la plus neutre possible afin de ne pas influencer les réponses.

Les données recueillies abordent sur plusieurs thématiques :

- Perception sur la pollution liée à l'environnement intérieur :
 - o Niveau de connaissance
 - o Sources d'information
 - o Ateliers en maternité
- Pratiques des mères pour réduire les sources de pollution dans leur environnement intérieur et celui de leur enfant :
 - o Biberon,
 - o Change,
 - o Produits nettoyants,
 - o Produits d'hygiène et cosmétiques,
 - o Aération du logement,
 - o Tabagisme...
- Caractéristiques des mères :
 - o Age,
 - o Lieu d'habitation,
 - o Diplôme,
 - o Niveau de vie,
 - o Situation familiale,
 - o Nombre d'enfants.

Le recueil dure un mois entier. Le mois de mars 2022 a été choisi.

4. Confidentialité des données

Les données sont anonymes. Les femmes à qui l'enquête sera proposée sont libres d'accepter ou non de participer.

Les femmes sont informées sur la finalité de l'étude par la personne leur transmettant le questionnaire au sein de la maternité ; de plus, un courrier accompagnant le questionnaire récapitulera l'ensemble des informations à retenir : finalité de cette enquête, liberté de participer, anonymat des réponses, disponibilité des résultats à venir.

Pour les mineures de 15 ans et plus, une note d'information est également remise aux parents, faute de quoi l'enquête n'est pas proposée aux mineures.

Compte tenu de l'absence d'identification possible des données recueillies, il n'est pas possible pour les femmes qui acceptent de répondre au questionnaire de demander rectification une fois les questionnaires retournés.

L'étude a été déclarée sur le Health Data Hub sous la méthodologie de référence MR04 (N°F20220106150013).

Résultats

Les résultats seront communiqués à travers la production d'un rapport d'études accompagné d'une synthèse. Ils seront diffusés sur le site de l'ARS et de l'ORS au second semestre 2022.

Gouvernance

La gouvernance de ce projet est assurée par un comité de pilotage. Il se compose de membres de l'ARS, du réseau périnatal Nouvelle-Aquitaine (RPNA), de sage-femmes coordinatrices, de Santé publique France et de l'ORS-NA.

Pour plus d'information sur le protocole de cette étude, vous pouvez contacter :

Audrey ROUCHAUD

Chargée d'études

05.55.32.14.04

a.rouchaud@ors-na.org